

Contrat type	
Document à compléter lors de la mise à disposition gratuite d'un kit d'extincteur	
Association :	
Nom du garant :	
Gsm :	
e-mail :	
Je déclare par la présente avoir reçu gratuitement en prêt un kit d'extincteur qui est composé des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - 1 extincteur CO2 - 2 extincteurs eau et additif - 1 couverture anti-feu L'ensemble numéroté lot n°6	
Type de manifestation :	
Date :	
Une caution relative à cette mise à disposition s'élève à 150€ (cent cinquante euros). Celle-ci sera remise en liquide au préposé et vous sera restituée au retour du kit.	
Je m'engage à restituer le kit complet le jour suivant de la manifestation. La caution vous sera remise après la restitution du kit. Dans le cas où le matériel prêté n'est pas rendu dans le délai prévu ou est restitué utilisé et/ou endommagé, celui-ci sera facturé au montant correspondant aux produits utilisés ou au montant correspondant au prix du matériel neuf (à titre indicatif, le coût d'un kit neuf s'élève à 320 €)	
Signature : <ul style="list-style-type: none"> - Pour enlèvement du kit et versement de la caution de 150€. 	Le préposé
A la restitution <ul style="list-style-type: none"> • Je déclare que le kit nous a été restitué complet et marque mon accord pour rendre la caution. • Je déclare par la présente que le kit nous a été restitué endommagé et/ou utilisé, et que certaines pièces suivantes sont manquantes. <ul style="list-style-type: none"> ◇ 1 extincteur CO2 ◇ 2 extincteurs eau et additif ◇ 1 couverture anti-feu 	
Le kit doit être réservé minimum une semaine à l'avance auprès du préposé au 0492/12 20 17 – culture@verlaine.be Le kit doit être enlevé et restitué durant les heures d'ouverture de l'Administration communale soit le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.	
Signature : Pour restitution du kit et de la caution	Le préposé

